



Sanofi et Hanmi annoncent la signature d'un accord de licence pour le développement d'un portefeuille d'antidiabétiques à longue durée d'action

Paris, France et Séoul, Corée - 5 novembre 2015 - [Sanofi](#) et [Hanmi Pharmaceutical Co., Ltd.](#) annoncent aujourd'hui la signature d'un accord de licence mondial pour le développement d'un portefeuille d'antidiabétiques expérimentaux à longue durée d'action.

En vertu des modalités de cet accord, Hanmi recevra un paiement initial de 400 millions d'euros et sera éligible jusqu'à 3,5 milliards d'euros en fonction de la réalisation des différentes phases de développement, d'approbation réglementaire et de commercialisation, ainsi qu'à des redevances à deux chiffres sur les ventes nettes des produits issus de l'accord. Sanofi obtiendra une licence mondiale exclusive pour le développement et la commercialisation 1) de l'efpéglénatide, un agoniste des récepteurs (GLP1-RA) en phase finale, à longue durée d'action; 2) d'une insuline à administration hebdomadaire et 3) d'une association à dose fixe agoniste des récepteurs GLP-1-RA/insuline, à administration hebdomadaire. Ensemble, ces options thérapeutiques s'inscrivent dans le cadre du « Projet Quantum » fondé sur la plateforme technologique LAPSCOVERY (pour la découverte de peptides et de protéines à longue durée d'action) d'Hanmi. Hanmi conserve une option exclusive de commercialisation conjointe des produits en Corée et en Chine.

« L'accord de développement de ces trois antidiabétiques expérimentaux confirme l'engagement de longue date de Sanofi en faveur des personnes atteintes de diabète », a déclaré Pascale Witz, Vice-Président exécutif de Sanofi qui dirigera l'Entité mondiale Diabète et Cardiovasculaire de la nouvelle structure organisationnelle du Groupe. « Nous avons aujourd'hui la possibilité d'enrichir notre portefeuille existant en y adjoignant des médicaments pouvant être administrés une fois par semaine ainsi que quotidiennement, ce qui devrait accroître notre empreinte dans le domaine des insulines basales et nous ouvrir des perspectives dans celui des associations insuline/agonistes des récepteurs GLP-1-RA et GLP-RA. Nous allons ainsi pouvoir compléter notre offre actuelle et nous attacher à servir une population plus vaste de patients. »

Le portefeuille Quantum repose sur la plateforme technologique LAPSCOVERY exclusive d'Hanmi (pour la découverte de peptide et de protéines à longue durée d'action) qui permet de prolonger la durée d'action des agents biologiques. L'objectif, selon Hanmi, est de réduire les doses et leur fréquence d'administration de manière à pouvoir minimiser les effets secondaires et optimiser l'efficacité du traitement.

« Nous sommes heureux que Sanofi, avec sa longue expérience et son leadership affirmé dans le diabète, ait reconnu la valeur du projet Quantum », a déclaré le docteur Gwan Sun Lee, Directeur Général et Président d'Hanmi Pharmaceutical. « Nous sommes convaincus d'avoir identifié le bon partenaire. Le potentiel qu'offre cet accord de licence avec Sanofi, que ce soit en termes de développement pour le projet Quantum d'Hanmi, ou les possibilités qu'il pourrait offrir aux personnes atteintes de diabète, nous réjouit. »

Hanmi a présenté les données de cinq études cliniques et non cliniques sur l'efpéglénatide aux 75^{èmes} séances scientifiques de l'ADA au mois de juin dernier. Pour plus d'information, prière de cliquer [ici](#).

Cette transaction reste soumise aux approbations réglementaires et notamment à celles des autorités anti-trust en vertu de la Loi Hart-Scott Rodino.



A propos de Sanofi Diabète

Sanofi s'engage à aider les patients à prendre en charge cette maladie complexe qu'est le diabète, en leur proposant des solutions innovantes, intégrées et personnalisées. Grâce à une écoute attentive des patients diabétiques et à son engagement à leurs côtés, le Groupe a formé plusieurs partenariats dans le but de développer des outils diagnostiques, des traitements, des services et des dispositifs médicaux, notamment des lecteurs de glycémie innovants. Sanofi commercialise des médicaments injectables et oraux pour le traitement du diabète de type 1 et de type 2.

A propos de Sanofi

Sanofi, un leader mondial de la santé, recherche, développe et commercialise des solutions thérapeutiques centrées sur les besoins des patients. Sanofi possède des atouts fondamentaux dans la prise en charge du diabète, les vaccins humains, les produits innovants, la santé grand public, les marchés émergents, la santé animale et Genzyme. Sanofi est coté à Paris (EURONEXT: [SAN](#)) et à New York (NYSE: [SNY](#)).

A propos d'Hanmi Pharmaceutical Co., Ltd.

Hanmi Pharmaceutical est une entreprise pharmaceutique internationale située en Corée spécialisée dans le développement et la commercialisation de nouveaux produits pharmaceutiques. Entièrement intégrée, depuis le R&D jusqu'à la fabrication, le marketing et les ventes, l'entreprise est solidement implantée en Corée et en Chine. Elle investit plus de 20 % de ses bénéfices dans la R&D et compte plus de 20 programmes en développement clinique dans trois domaines principaux : 1) agents biologiques innovants à longue durée d'action fondés sur la plateforme LAPSCOVERY de l'entreprise qui comprend en particulier une insuline à administration hebdomadaire, des agonistes des récepteurs GLP-1 à administration hebdomadaire et mensuelle et leurs associations (Projet Quantum) pour le traitement du diabète et de l'obésité ; 2) des agents ciblés innovants contre le cancer et les troubles auto-immuns et 3) des programmes d'association à dose fixe. Pour plus d'information sur Hanmi, voir le site : www.hanmipharm.com.

Déclarations prospectives Sanofi

Ce communiqué contient des déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, des services futurs, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction de Sanofi estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Sanofi, qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, les futures données cliniques et analyses, y compris postérieures à la mise sur le marché, les décisions des autorités réglementaires, telles que la FDA ou l'EMA, d'approbation ou non, et à quelle date, de la demande de dépôt d'un médicament, d'un procédé ou d'un produit biologique pour l'un de ces produits candidats, ainsi que leurs décisions relatives à l'étiquetage et d'autres facteurs qui peuvent affecter la disponibilité ou le potentiel commercial de ces produits candidats, l'absence de garantie que les produits candidats s'ils sont approuvés seront un succès commercial, l'approbation future et le succès commercial d'alternatives thérapeutiques, la capacité du Groupe à saisir des opportunités de croissance externe, l'évolution des cours de change et des taux d'intérêt, l'impact des initiatives de maîtrise des coûts opérationnels et leur évolution, le nombre moyens d'actions en circulation ainsi que ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par Sanofi auprès de l'AMF et de la SEC, y compris ceux énumérés dans les rubriques « Facteurs de risque » et « Déclarations prospectives » du document de référence 2014 de Sanofi, qui a été déposé auprès de l'AMF ainsi que dans les rubriques « Risk Factors » et « Cautionary Statement Concerning Forward-Looking Statements » du rapport annuel 2014 sur Form 20-F de Sanofi, qui a été déposé auprès de la SEC. Sanofi ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.

Contacts:

Relations Presse

Jack Cox
Tél. : +33 (0)1 53 77 46 46
mr@sanofi.com

Relations Investisseurs

Sébastien Martel
Tél. : +33 (0)1 53 77 45 45
ir@sanofi.com

